

# Prime Éco-Matériaux



**Montant de l'aide : 500 €**

## Quelles conditions pour en bénéficier ?

- Tout propriétaire occupant un logement (résidence principale) en Essonne, achevé depuis plus de 5 ans.
- Etre accompagné par un coach rénov\*.
- Réaliser des travaux d'isolation (toiture, murs ou plancher) avec mise en œuvre d'éco-matériaux (isolants biosourcés ou recyclés) et respectant les critères d'éligibilité du crédit d'impôt transition énergétique (CITE).
- Travaux effectués par une entreprise RGE\*\* pour un montant minimum de 7000 € TTC.

## Comment obtenir l'aide ?

1/ Renseigner le dossier de demande d'aide avec le coach rénov. [Cliquez ici pour télécharger le dossier](#)

2/ Déposer le dossier au Département de l'Essonne avant de démarrer les travaux, accompagné des quatre justificatifs suivants :

- Copie de la taxe foncière la plus récente.
- Relevé d'identité bancaire ou postal du demandeur.
- Devis détaillé des travaux établi par l'entreprise RGE.
- Attestation RGE de l'entreprise en cours de validité et en lien avec les travaux d'isolation à réaliser.

3/ Attendre la décision du Département (lettre de notification) pour démarrer les travaux.

Toutefois, une demande de dérogation pour démarrage anticipé des travaux précisant les raisons, peut être adressée au Président du Conseil départemental au moment du dépôt du dossier de demande d'aide. Il est rappelé que la dérogation exceptionnelle, accordée par le Département, ne présagera en rien de la décision à venir de la Commission Permanente du Département et des financeurs de la Prime (Etat, Région, Ademe).

4/ Après exécution des travaux, adresser au Département la demande de versement de l'aide notifiée, accompagnée des deux justificatifs suivants :

- Facture acquittée des travaux réalisés par l'entreprise RGE.
- Photos des travaux (pendant/après chantier).

\* Les coach rénov sont les conseillers info énergie, neutres, gratuits et indépendants, des Espaces info énergie (EIE) et des Agences locales de l'énergie et du climat (ALEC) en Essonne ; pour trouver le coach rénov le plus proche de chez vous, [www.renover-malin.fr](http://www.renover-malin.fr), rubrique « Annuaire des coach rénov » .

\*\*Le site Internet [renover-malin.fr](http://renover-malin.fr) vous propose une liste non exhaustive d'entreprises essonniennes RGE (reconnues garantes de l'environnement), dans la rubrique « Annuaire »

